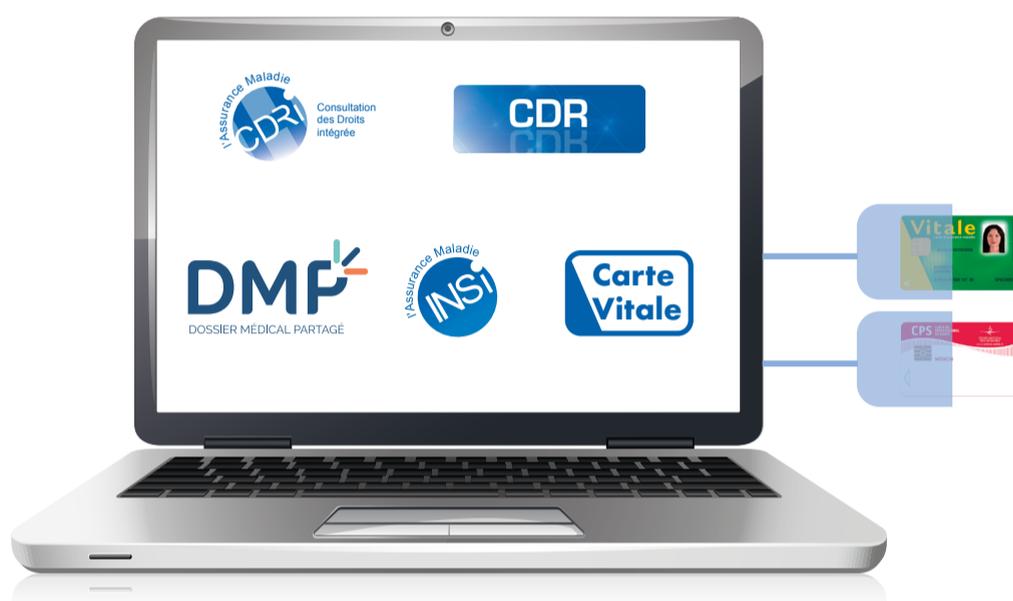




au 1^{er} janvier 2022

Tous les établissements de santé devront utiliser des **lecteurs compatibles PC/SC** pour lire les cartes Vitale et CPS en vue d'accéder aux services de l'assurance maladie



JAN
1^{er}

À partir de cette date, les lecteurs homologués SESAM-Vitale non compatibles PC/SC ne devront plus être utilisés

Ils échangent avec le composant logiciel GALSS, qui ne sera plus diffusé ni supporté par le GIE SESAM-Vitale à **partir du 1^{er} janvier 2022**.

DEUX CHOIX POSSIBLES

- Mettre à jour les terminaux lecteurs homologués SESAM-Vitale en version bi-mode paramétré en PC/SC (lorsque l'équipement le permet)
- S'équiper de lecteurs natifs PC/SC



Dès à présent, nous recommandons de mettre à jour les terminaux lecteurs basés sur les versions de référentiel d'homologation v.04.00 et supérieures



Liste des dernières versions d'applications lecteurs SESAM-Vitale homologués et leur capacité à migrer vers le standard PC/SC